

Notice sur les exigences relatives au dossier de formation Praticienne forestière / praticien forestier AFP

But	En constituant son dossier de formation, l'apprenti/e réalise un ouvrage d'ensemble sur ses activités et d'autres faits marquants de son temps de formation. Le fait d'exposer par écrit ses propres activités pratiques renforce l'effet d'apprentissage.
Mission du formateur	Les formateurs assistent les apprentis dans le choix des sujets, les accompagnent dans la réalisation des comptes rendus et leur donnent pour chaque compte rendu une évaluation à l'aide de la feuille d'accompagnement.
Délai de remise	Un compte rendu par semestre. Délai de remise selon entente.
Exigences	Durant sa formation, l'apprenti/e doit rédiger quatre comptes rendus de travail (voir tableau ci-dessous)
Base légale	Ordonnance Praticienne forestière/praticien forestier AFP du 15 octobre 2012, art. 12, al. 1.

Type de compte rendu	Contenu	Nombre (par sem.)	Nombre total (sem. 1 à 4)
Comptes rendus	<p>- Comptes rendus rédigés par l'apprenti/e sur les travaux qu'il a effectués durant son apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bûcheronnage 1 - Bûcheronnage 2 - Soins aux jeunes peuplements et plantations - Entreprise et organisation <p>Dans le classeur du dossier de formation se trouve une liste de thèmes utiles pour choisir d'autres sujets en cas de rédaction de comptes rendus supplémentaires.</p>	1	4

Autres informations	Des informations plus détaillées sur ces travaux se trouvent dans le classeur du journal de travail de Codoc (entreprise). Des comptes rendus sur tous les types de sujets mentionnés ci-dessus peuvent être consultés ou téléchargés sur www.codoc.ch .
Evaluation	Le formateur évalue chaque compte rendu à l'aide de la feuille d'évaluation (page 2). Il discute l'évaluation avec l'apprenti/e.
Validité	Cette notice a été élaborée par un groupe de travail et examinée par la commission pour le Développement professionnel et la Qualité Praticienne forestière / praticien forestier. Le comité de l'Ortra Forêt Suisse l'a adoptée et en recommande l'application aux autorités cantonales et aux entreprises formatrices.

Formulaire d'évaluation du dossier de formation

Apprenti/e				
Entreprise formatrice				
Formateur/formatrice				
Titre du compte rendu	<input type="checkbox"/> Bûcheronnage 1 <input type="checkbox"/> Bûcheronnage 2 <input type="checkbox"/> Soins aux jeunes peuplements et plantations <input type="checkbox"/> Entreprise et organisation			
Semestre	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
Plagiat, citations	Les travaux entièrement copiés sont refusés. Lorsque des textes ou des illustrations sont empruntés ailleurs, il faut toujours indiquer leur source.			

L'évaluation destinée au dossier de formation est réalisée par le formateur, après quoi le formateur la discute en entretien avec l'apprenti.

Sujets évalués	Critère d'évaluation	Evaluation	Commentaire
1. Contenu	contenu correct complet clair/compréhensible	
2. Illustrations - Photos - Dessins - Graphiques - Tableaux	placées correctement liées au sujet qualité / informatives avec légende	
3. Mise en page Structure	présentation claire bien structuré	
4. Propreté, Orthographe	propre sans fautes	
Impression générale			

Echelle d'évaluation	A Objectifs dépassés	B Objectifs atteints	C Objectifs juste atteint (mesures de soutien nécessaires)	D Objectifs non atteints (mesures de soutien nécessaires)
-----------------------------	----------------------	----------------------	---	--

Recommandations en vue des prochains comptes rendus

Le formateur transmet ses recommandations à l'apprenti en vue du prochain compte rendu et les consigne par écrit.

Fiche de contrôle Dossier de formation pour les semestres 1 – 4

Apprenti/e	
Entreprise formatrice	
Formateur/formatrice	

Tableau 1 : Contrôle des comptes rendus réalisés, par semestre et par thème				
Comptes rendus (un par semestre)	Semestre	Délai de remise	Thème	Evaluation, impression générale
Compte rendu n° 1	1			
Compte rendu n° 2	2			
Compte rendu n° 3	3			
Compte rendu n° 4	4			